

# AVIS DE LANCEMENT DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

## COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE DE MARTEN FALLS – PROJET DE ROUTE D'ACCÈS À LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE DE MARTEN FALLS

### Description du Projet et Localisation:

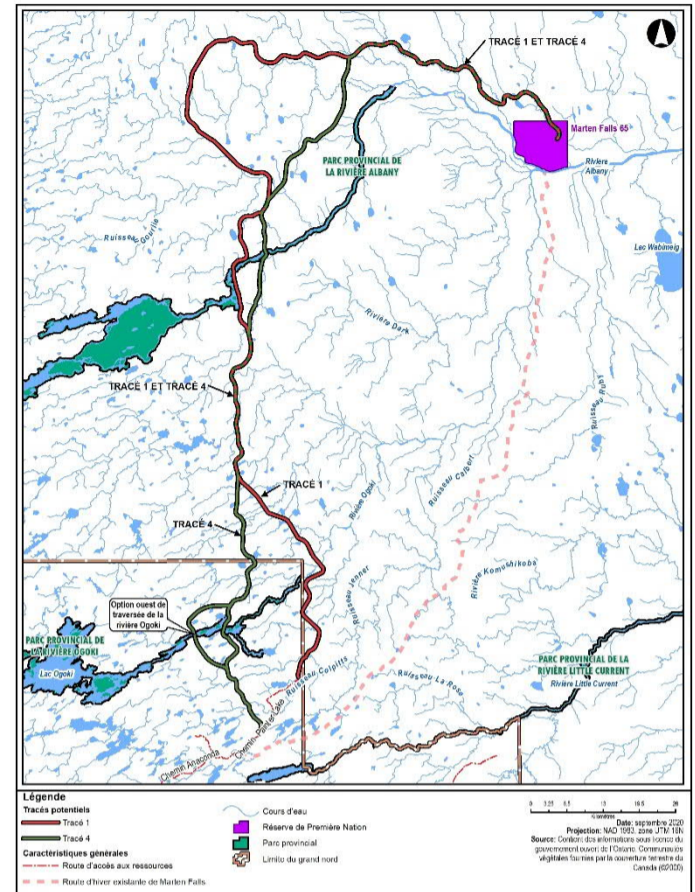
La communauté autochtone de Marten Falls (Marten Falls First Nation, ci-après la communauté) débute une évaluation environnementale (ÉE) en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario pour le projet de route d'accès à la communauté de Marten Falls (le Projet). La communauté autochtone de Marten Falls est une communauté anishnabe isolée du nord de l'Ontario, située à la confluence des rivières Albany et Ogoki, à environ 170 km au nord-est de Nakina, Ontario. Le projet proposé consistera en une route d'accès multifonctionnelle et utilisable en toute saison, d'une longueur d'environ 190 à 230 km, qui reliera la communauté au réseau routier provincial de l'Ontario. Deux variantes (voir la carte) sont envisagées pour déterminer l'emplacement de la route toute saison. La route a pour but d'accroître la sécurité des déplacements, de réduire le prix de la nourriture, du carburant et des fournitures, d'améliorer les services sociaux, de santé, d'éducation et de bien-être de la communauté, en plus d'offrir à la communauté autochtone de Marten Falls de futures opportunités de développement économique. La route sera multifonctionnelle et elle sera utilisée à la fois par la communauté et par d'autres utilisateurs, dont possiblement l'industrie.

### La Procédure

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs a approuvé le 8 octobre 2021 le cadre de référence avec des modifications pour la route d'accès à la communauté de Marten Falls. Une copie du cadre de référence approuvé, ainsi que l'avis d'approbation, sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.martenfallsaccessroad.ca/documents/>

Le Projet est soumis au processus d'évaluation environnementale de l'Ontario et à une évaluation d'impact fédérale (ÉI). Dans le cadre du processus provincial d'ÉE, la communauté de Marten Falls doit soumettre un rapport d'ÉE au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) pour une révision et décision. Cette ÉE sera réalisée conformément au cadre de référence, aux modifications détaillées dans l'avis d'approbation et aux exigences de la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario. Dans le cadre du processus fédéral d'ÉI, la communauté est tenue de soumettre à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (Agence) une étude d'impact pour permettre à l'Agence de déterminer si elle contient de manière satisfaisante toutes les informations et études décrites dans les lignes directrices individualisées relatives à l'étude d'impact. Le projet est entrepris dans le cadre d'une évaluation provinciale et fédérale coordonnée qui donne lieu à un seul ensemble de documents liés à l'évaluation, appelé ÉE/ étude d'impact. L'ÉE/ étude d'impact sera soumise au MEPP et à l'Agence. Une ébauche de l'ÉE/ étude d'impact sera rendue disponible pour révision et commentaires. L'ÉE/ étude d'impact sera ensuite mise à jour au besoin et soumise au MEPP et à l'Agence pour révision, ce qui comprendra une révision publique supplémentaire. Une notification sera donnée à la fois pour la révision de l'ébauche de l'ÉE/ étude d'impact et pour la révision associée au dépôt de l'ÉE/ étude d'impact au MEPP et à l'Agence. Un avis sera fourni pour indiquer quand et où l'ébauche et la version finale de l'ÉE/ étude d'impact pourront être révisées.



### Consultation et Engagement:

Les communautés autochtones, les agences gouvernementales et les personnes intéressées sont encouragées à participer activement au processus d'ÉE/ÉI. Des possibilités de consultation et d'engagement seront organisées tout au long du processus d'ÉE/ÉI et seront communiquées par des annonces dans les journaux, à la radio, par des envois postaux et sur le site Web du projet ([www.martenfallsaccessroad.ca](http://www.martenfallsaccessroad.ca)). La consultation et l'engagement à venir seront axés sur la compréhension du niveau d'intérêt des communautés autochtones, des organismes gouvernementaux et des personnes intéressées par le projet et sur la façon dont ils souhaitent être tenus informés et consultés/engagés, ainsi que sur les méthodes d'évaluation des effets, incluant l'obtention de commentaires sur l'approche de consultation et d'engagement proposée, les conditions existantes et les études de référence sur le terrain, les processus d'ÉE/ÉI, les zones d'étude locales et régionales, les étapes du projet, les critères et les indicateurs, les interactions entre le projet et l'environnement, les caractéristiques des effets nets et des effets cumulatifs.

### Coordonnées:

Pour davantage d'informations sur le projet, contactez:

**Lawrence Baxter**  
Conseiller sénior des membres de la communauté, PNMF  
**James McCutcheon**  
Directeur de Projet, AECOM

1-800-764-9114  
[info@martenfallsaccessroad.ca](mailto:info@martenfallsaccessroad.ca)  
[www.martenfallsaccessroad.ca](http://www.martenfallsaccessroad.ca)

Tous les renseignements personnels inclus dans une demande, tels que le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété, sont recueillis, conservés et divulgués par le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs à des fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales* ou sont recueillis et conservés dans le but de créer un dossier accessible au grand public, comme le décrit l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de 1990. Les renseignements personnels que vous soumettez feront partie d'un dossier public accessible au grand public, à moins que vous ne demandiez que vos renseignements personnels restent confidentiels. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs au 416-314-4075.